

Rapport commandé par une administration

Le travail demandé aux élèves en formation initiale

Les élèves travaillent en groupes de 5 à 6 sur un sujet donné par une administration pour la réalisation d'une étude ou d'un projet d'actualité qui doit aboutir à des propositions concrètes.

Le rapport ainsi réalisé fait l'objet d'une soutenance orale devant le jury de l'IRA pendant quarante cinq minutes.

Les objectifs pédagogiques de l'exercice

- la réalisation d'une étude, la définition d'une méthode de recherche et l'aboutissement d'un projet dans un temps déterminé,
- le travail d'équipe et la conduite de projet,
- la compréhension du fonctionnement des services administratifs,
- la recherche de propositions réalistes,
- la mise en valeur des travaux et des analyses au moment de la présentation orale collective.

Les administrations commanditaires

Plusieurs types d'administrations peuvent proposer des sujets :

- les administrations de l'Etat,
- les collectivités territoriales,
- les opérateurs de l'Etat,
- les établissements publics.

L'intérêt de proposer un sujet

- participer à la formation de futurs cadres,
- bénéficier des résultats d'une étude de problématiques que la charge quotidienne de travail ne permet pas toujours de traiter dans des délais satisfaisants,
- disposer d'un regard extérieur,
- se voir proposer des solutions opérationnelles.

Un engagement réciproque

- L'administration commanditaire désigne une personne ressource chargée de suivre les travaux des élèves de septembre à décembre.
- Le groupe remet un exemplaire de son rapport à l'administration commanditaire qui peut ainsi l'exploiter et le présenter aux équipes de direction et aux partenaires concernés.
- Le groupe peut faire une présentation orale de ses conclusions à la demande de l'administration.
- Les élèves sont soumis au devoir de discréction professionnelle mais, compte tenu de la nature de l'épreuve, il n'est pas opportun de confier des sujets qui supposent de travailler sur des données confidentielles ou qui portent sur des questions sensibles.



Calendrier

Pour le 24 novembre 2023

L'administration intéressée propose un sujet à la direction de la formation initiale

Fin février 2024

Validation des sujets par le jury de l'IRA.

Début mars 2024

Tirage au sort des sujets par les élèves et rencontre avec les personnes ressources des administrations commanditaires.

De mars 2024 à mai 2024

Réalisation du projet par les élèves.

Attention, ce n'est pas un stage ni une activité à temps plein. Il convient de noter qu'au cours de cette période, les élèves sont en formation à l'IRA. Ils disposent de quelques plages libérées pour programmer des rendez-vous avec la personne ressource et les partenaires concernés par le sujet. Le projet doit donc pouvoir être réalisé en grande partie à distance.

Mi-mai 2024

Remise du rapport à l'administration commanditaire et à l'IRA.

Fin mai 2024

Soutenance du rapport devant le jury.

Contacts

Direction de la formation initiale

03 87 75 17 00 / 01 – dfi@ira-metz.gouv.fr

François Le Rest

Directeur de la formation initiale
francois.le-rest@ira-metz.gouv.fr

Thibault Charmetant

Adjoint au directeur de la formation initiale
thibault.charmetant@ira-metz.gouv.fr